

Trajectoires de femmes sans-abris : réalités et enjeux

Dans l'imaginaire collectif, la figure du « sans-abri » prend les traits d'un homme désaffilié, souffrant de troubles mentaux et d'addictions. Le nombre de personnes sans logement ne cesse d'augmenter en Belgique, avec un pourcentage de plus en plus important de femmes. En outre, le profil de ces sans-abris prend différents contours. Les derniers chiffres des dénombrements¹ donnent une image actualisée des différents profils des personnes sans-abris à Liège, Arlon, Gand, et dans la province du Limbourg². À Arlon, presque un tiers des personnes dénombrées sont des femmes. Même si elles sont un peu moins présentes dans la catégorie 'Espace public'(33,3%), elles représentent 40% de la catégorie 'Centre d'hébergement d'urgence' et 34,4% dans les services d'hébergement à moyen terme (maison d'accueil et hébergement de transit). Elles constituent aussi la moitié des personnes qui ne quittent pas une institution par manque de logement. Dans les lieux non appropriés, comme les tentes ou les garages, elles sont 3,7 % et elles forment plus d'un tiers des personnes qui logent auprès de la famille ou d'amis. Notons encore qu'à Arlon, beaucoup de femmes sont accompagnées d'enfants, dont la plupart vivent avec leur(s) parent(s) dans des logements de transit. Ces exemples chiffrés montrent la grande diversité des modes de séjour des femmes sans-abris.

En 2018, l'anthropologue Chloé Salembier analysait 40 récits de vie de femmes connaissant ou ayant connu des difficultés pour se loger au cours de leur vie³. En comparant leurs récits, des similitudes et des trajectoires communes sont apparues sous la forme de ruptures et de formes de domination. Présentes à différents moments de leur vie, ces ruptures sont liées à différents événements : divorce, maladie, accident, décès, faillite, licenciement, migration, guerre, endettement, catastrophe naturelle ou prison.

Dans la plupart des cas, ces ruptures marquent aussi une scission dans leurs parcours résidentiels. Cette idée était déjà présente dans les travaux de Nicolas Bernard : en effet, en cas de divorce, ce sont principalement les femmes qui quittent le logement ou le fuient, sans qu'elles aient toujours les ressources matérielles nécessaires⁴.

Quelques éléments de réponse de la précarité féminine

Dans notre société, les femmes souffrent, de manière structurelle, d'un manque d'accès au logement parce qu'elles éprouvent de la précarité matérielle, qui découle de différents mécanismes autour desquels notre société s'organise.

- *Le travail à temps partiel* pour répondre aux charges de la sphère familiale : en Belgique, les femmes représentent 81% des travailleurs.euse.s à temps partiel⁵. En 2011, 32 femmes restaient au foyer pour un homme⁶.
- *L'écart de salaire* : l'écart salarial est de 21% en salaire annuel et mensuellement de 174 euros brut (notamment à cause du travail à temps partiel féminin)⁷.
- *L'écart de pension* : la différence du montant moyen des pensions entre hommes et femmes est de 330 euros par mois (24,8%). Les femmes ont une pension moyenne de 998,99 euros tandis que les hommes en ont une de 1329 euros⁸. En outre, 65,47% des bénéficiaires de la garantie de revenu aux personnes âgées sont des femmes⁹.
- *La monoparentalité* : en Belgique, 83% des chefs de familles monoparentales sont des femmes, qui ont un taux d'activité et d'emploi inférieur à celui des autres parents, mais aussi un taux de chômage et un pourcentage de bénéficiaires du RIS supé-

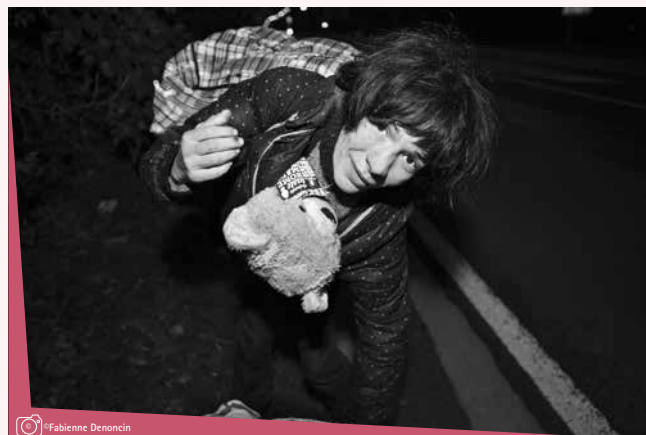
rieurs. Ces cheffes de familles salariées travaillent plus souvent à temps partiel que la moyenne de la population. Leur taux de risque de pauvreté est évalué à 35,5% alors que celui de la population globale est de 15,1%¹⁰.

Penser le sans-abrisme féminin à partir des expériences des femmes, un enjeu pour les politiques publiques

La précarité spécifique des femmes face au logement est directement liée aux rapports de genre. Et si ces rapports sociaux de genre déterminent les conditions d'accès des femmes au logement, ils vont aussi déterminer leurs conditions de vie dans la rue.

Les femmes qui perdent leur logement cherchent à tout prix à éviter la rue. Elles peuvent trouver refuge dans des abris précaires (squats, caravanes, etc.) ou chez des proches ou des ami.e.s. C'est ce qu'on appelle le sans-abrisme caché. Il est difficile d'avoir des chiffres précis pour appréhender ce phénomène. Mais les femmes concernées comme les acteur.rice.s de terrain (assistant.e.s sociaux.ales, animateur.rice.s de maison de femmes...) sont nombreux et nombreuses à témoigner de cette réalité : faire appel à un proche ou à la famille est souvent le premier recours pour fuir un conjoint violent ou faire face à la perte d'un logement, surtout avec des enfants. Mais ces réponses ne sont que temporaires et précaires. Lorsqu'elles vivent dans la rue, les femmes sont confrontées à d'autres réalités que les hommes¹¹ : elles sont exposées à d'autres types de violences (viols, agressions) ; elles sont amenées à développer d'autres types d'alliances et de pratiques pour se protéger (notamment la prostitution).

Une série de services et hébergements d'urgence répondent à des besoins impérieux, même si ces lieux et leurs règles sont souvent vécus par les femmes comme des expériences difficiles pour plusieurs raisons : manque d'intimité, règles et horaires stricts, agressions... Si ces hébergements protègent les femmes des risques de la rue, ils peuvent aussi être vécus comme un espace d'assujettissement, de manque de liberté, d'autant plus dur après une trajectoire marquée par les violences et les contraintes. Ces hébergements d'urgence leur permettent d'éviter de passer la nuit à la rue, mais ils n'offrent pas le suivi et le travail d'insertion souvent nécessaires aux femmes sans-abris. Les maisons d'accueil pour femmes offrent un autre type de suivi. Elles peuvent notamment y rester de jour comme de nuit, plusieurs semaines, le temps de se reposer, d'encaisser la violence ou la rupture subie, et de mettre en place le nécessaire pour commencer à se recréer une vie à soi (trouver un logement, parfois un travail, débloquer les aides sociales nécessaires, etc.). Or ces maisons d'accueil ne sont pas toujours accessibles pour les femmes qui se retrouvent à la rue. Tout d'abord, par manque de places. Ensuite, leurs conditions d'accès sont contraignantes : hébergement non gratuit, non-acès pour les mères avec des enfants au-delà d'un certain âge, en cas de maladie, de handicap et pour les femmes sans-papiers. On saisit ainsi l'importance de faire émerger ces profils de femmes, leurs conditions de vie et leurs trajectoires pour mieux rendre compte de la réalité du sans-abrisme féminin. L'enjeu est de penser le sans-abrisme au départ de l'expérience des femmes afin



© Fabienne Denoncin

d'adapter les politiques publiques, les services d'aide et d'assistance, et répondre au mieux à leurs besoins. L'enjeu est aussi préventif : tenir compte de multiples dimensions des vies des femmes (conditions de travail, précarité matérielle, violences domestiques, monoparentalité, isolement social ...) pour leur éviter la perte d'un logement et de vivre à la rue. Les rapports sociaux de genre sont déterminants dans les trajectoires des femmes et leur accès ou non au logement. D'autres éléments, comme l'âge, l'origine ethnique, le parcours migratoire, l'orientation sexuelle sont eux aussi déterminants. Il semble essentiel de penser depuis ces réalités de vie et d'intégrer, dans les politiques publiques, le poids des rapports sociaux sur les trajectoires des individus, pour mieux assurer le droit au logement à toutes et tous. ■

1. Koen HERMANS et Patrick ITALIANO, *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez soi. Rapport global*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, KU-Leuven-ULiège, 2021.
2. Pour une analyse de ces chiffres d'un point de vue du genre, voir Martin WAGENER, « Le sans-abrisme à Bruxelles : une (in)visibilité toute relative... », *BIS... Bruxelles informations sociales*, 2014, n° 172.
3. Chloé SALEMBIER, « De la petite maison dans la prairie aux marchands de sommeil. 40 récits de femmes pour analyser les ruptures, besoins et modes de débrouille face à l'inégalité de l'accès au logement », *Chroniques féministes*, 2018, n° 122, pp. 5-8.
4. Nicolas BERNARD, « Femmes, précarité et mal-logement : un lien fatal à dénouer », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2007/25, n° 1970, pp. 5-36.
5. Institut pour l'égalité des femmes et des hommes (IEFH), *Femmes et hommes en Belgique : Statistiques et indicateurs de genre*, Bruxelles, IEFH, 2^e édition, 2011, p.125.
6. *Ibidem.*, Tableau 39, p.96.
7. Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale, *Egalité Femmes-Hommes : écart salarial*, (en ligne) <https://emploi.belgique.be/fr/themes/egalite-et-non-discrimination/egalite-femmes-hommes-lecart-salarial>
8. IEFH, *op.cit.*, Tableau 31, p.72.
9. Service fédéral des Pensions, *Statistique annuelle des bénéficiaires de prestations 2019*, traitement Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, 2019 (en ligne) www.sfpd.fgov.be/files/1748/fr_statistique_2019.pdf
10. Philippe DEFYEY, *Le point sur les familles monoparentales*, Institut pour un Développement Durable, mars 2015 (en ligne) www.iddweb.eu/docs/Monoparentales.pdf
11. Romain LLAGRE, Annette PERDAENS, et Martin WAGENER, *Femmes en rue, dans les services d'hébergement d'urgence, et les maisons d'accueil bruxelloises*, Bruxelles, Centre d'appui au secteur bruxellois d'aide aux sans-abri-La Strada, 2015 ; Marine MAURIN, « Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques », *Les annales de la recherche urbaine*, 2017, n° 112, pp.138-149 ; Marjorie LELUBRE, « La féminisation du sans-abrisme bruxellois : une évolution à mieux définir », *Brussels Studies*, 2012, n°62.